

Vérifiez régulièrement les cultures pour la présence du campagnol des champs en octobre et novembre.

Автор(и): Растителна защита

Дата: 12.10.2020 Брой: 10/2020



En octobre et novembre, les cultures d'automne doivent être inspectées et, lorsque la densité de population du campagnol des champs dépasse le seuil de nuisibilité économique (2 colonies actives par décare), des mesures de lutte sont nécessaires.

Campagnol des champs (*Microtus arvalis*) – il est répandu dans tout le pays. Il cause des dégâts aux cultures céréalières, à la luzerne, au colza, aux vergers, etc. Il vit en colonies dans de longs terriers avec un nombre variable d'ouvertures à la surface du sol. Les colonies habitées sont identifiées par les monticules de

terre éparpillés, l'ouverture bien formée et les feuilles vertes insérées à l'intérieur. En hiver doux et sec, la capacité de reproduction du campagnol est très élevée. Il se reproduit toute l'année, et la descendance d'un seul couple peut atteindre jusqu'à 2400 individus. Il se nourrit des parties vertes de la plante. Les dégâts sont observés de la levée de la culture jusqu'à la récolte. En cas d'infestation sévère, le peuplement de la culture s'éclaircit. Après la récolte, un labour profond est recommandé afin de détruire les colonies et d'éliminer toute végétation adventice potentiellement émergente qui sert de nourriture au campagnol. Lors des inspections sur le terrain, la densité de population du campagnol est déterminée, et lorsque 2 colonies actives par décare sont présentes, des appâts empoisonnés sont placés dans les ouvertures (celles qui sont habitées) et sont piétinés pour protéger les oiseaux et le gibier utile. Le traitement est effectué avec des rodenticides autorisés à cet effet (granulés de Phostoxin) – des appâts empoisonnés qui sont placés aux entrées des colonies.